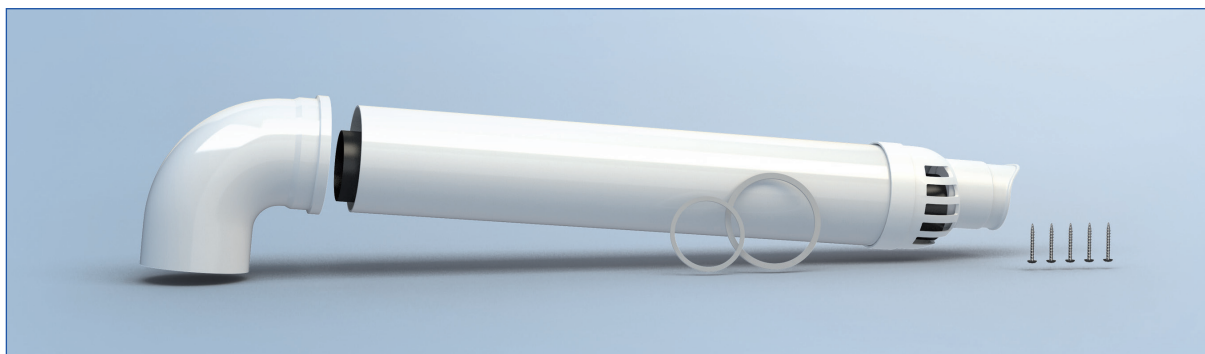


SOLUTION ERP* EASY :

LA NOUVELLE VENTOUSE D'ELM LEBLANC QUI COLLE À LA RÉGLEMENTATION



*Energy Related Products

L'introduction de la réglementation ErP* 2015 entraîne la disparition de certains équipements de chauffage qui ne répondent pas aux exigences européennes sur des performances minimales. C'est le cas des chaudières ventouses basse température qui ne pourront plus être fabriquées après le 26 septembre 2015 et devront être remplacées par des chaudières gaz à condensation.

AVEC ERP* EASY, TOUS LES AVANTAGES DE LA CONDENSATION, EN TOUTE SIMPLICITÉ !

Pour les chantiers de rénovation, e.l.m. leblanc a conçu la solution ErP* Easy, un nouveau kit ventouse qui permet de remplacer, facilement et rapidement, une chaudière ventouse basse température par une chaudière gaz à condensation. Une solution exclusive, pensée pour faciliter le travail des installateurs.

Elle est composée :

- d'une ventouse de raccordement spécifique avec pente inversée pour l'évacuation des condensats vers la chaudière,
- d'une régulation sans fil NSC RF,
- d'une gamme de dosserets hydrauliques la plus large du marché qui s'adapte à tous les modèles et marques de chaudières.



En Flashant ce code découvrez en vidéo la facilité et la rapidité de mise en oeuvre de la solution ErP* Easy, qui rend les chantiers de rénovation 100 % conformes à la réglementation !

WWW.ELMLEBLANC.FR

Visuels disponibles sur simple demande auprès de l'agence DELPRAT RELATION PRESSE